

# Gestion des déchets



CDC N°ENV 005  
ind1

## OBJECTIFS :

- Organiser la gestion des déchets
- Identifier les responsabilités des producteurs de déchets

**Public :** Responsables environnement, déchets, production, maintenance

**Pré requis :** Avoir des connaissances en environnement

**Durée :** 7 heures

**Moyens pédagogiques :** Salle de formation et moyens audiovisuels

Echanges d'expériences et mise en situation avec étude de cas

Documents remis : attestation de formation

**Modalités de suivi et d'évaluation :** Méthode participative  
QCM en fin de formation

**Evaluation :** Grille d'évaluation à l'issue de la formation

## PROGRAMME :

### • Définir et classer les déchets dangereux

- ☞ Identifier les déchets dangereux
- ☞ Connaître les propriétés des déchets
- ☞ Trier les déchets

### • Connaître les obligations du producteur

- ☞ Respecter les dispositions réglementaires applicables
- ☞ Évaluer l'étendue de l'obligation d'information
- ☞ Le bordereau de suivi des déchets
- ☞ La tenue d'un registre déchets
- ☞ La déclaration annuelle

### • Manipuler des déchets dangereux

- ☞ Connaître les équipements de protection individuelle
- ☞ Connaître les règles de stockage pour ces déchets
- ☞ Le contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement

### • Sécuriser la filière d'élimination des déchets dangereux :

- ☞ La collecte, transport et traitement
- ☞ Le suivi des déchets

## Questions/réponses

